



دائما أقرب

ALGERIE TELECOM

Direction Opérationnelle Des Télécommunications de Chlef
Sous-direction Technique

Réf : AT/DO Chlef/ SDT /DRA / N° 1339 / 24

Chlef, le 08/10/2024

A

Monsieur le Gérant de l'entreprise

EURL EL BAYLEK TCE

ABDELLAH FAROUK

CITE SI MANSOUR N° 13 SIDI AKKACHA

WILAYA - CHLEF

OBJET : Mise en demeure

Contrat n° :74/2023 du 05/11/2023

ODS n° :396/2024

Par la présente, je vous mets pour la deuxième fois en demeure de reprendre les des travaux de canalisation urbaine au niveau de la Zone S08+D03-2 Msan /ZOSN02 Repo lot n° 02 abandonnés depuis la date du 28/09/2024, dans un délai de 48 heures, dès la réception de ladite mise en demeure

A défaut de non reprise des travaux dans le délai imparti, je me verrai de prendre toutes les mesures nécessaires qui s'imposent envers votre entreprise pour la résiliation unilatérale du contrat en question aux torts de votre entreprise.



Le Directeur

**Directeur Opérationnel
des Télécommunications
de Chlef**
Signé: ETTOUIL Nabil